

# Pour une politique de souveraineté européenne du numérique

## Déclaration du groupe Entreprises

La question de la souveraineté numérique en France et en Europe est devenue centrale tant le digital a bouleversé nos modes de travail, de consommation, de vie, nos relations sociales et ceci à un rythme jamais connu.

Le développement du numérique doit être une source de progrès et bénéficier à tous les domaines professionnel, personnel, social, sans laisser personnes de côté.

Dès lors, le développement des infrastructures, la formation, la maîtrise des domaines individuels, l'éthique sont devenues des enjeux majeurs de développement de nos sociétés.

Nos échanges l'ont démontré, les modèles économiques sont bouleversés avec l'apparition de nouveaux acteurs qui ont atteint en quelques années un poids économique considérable, ont créés des oligopoles et font vaciller des entreprises jusqu'alors bien installées. De même, le digital fait émerger des nouvelles possibilités économiques, de nouvelles formes de travail. Les attentes des salariés ou des entrepreneurs en la matière évoluent. Nous devons donc réfléchir collectivement à ces mutations.

L'avis qui nous est présenté aujourd'hui pointe du doigt les difficultés posées par l'émergence du numérique et de nouveaux acteurs. Pour autant, il aurait été également important d'insister davantage sur les opportunités et les évolutions positives favorisées par le digital. Nous ne devons pas seulement nous préoccuper de limiter les risques, mais de mettre en place un environnement permettant à tous et aux entreprises en particulier de bénéficier des atouts qui s'offrent à elles.

Concernant les travailleurs collaboratifs évoqués dans le texte, le groupe des entreprises considère que doit être posée au niveau européen la question de leur protection sociale et des relations avec les donneurs d'ordre. Par ailleurs, il n'estime pas forcément nécessaire de mettre en place une autorité commune de travail.

La question fiscale est également abordée afin de déterminer un mode de taxation juste des plateformes numériques et équitable vis-à-vis des entreprises plus traditionnelles. En cela nous approuvons les préconisations qui visent à dépasser les blocages européens et

ce, sans pénaliser les jeunes pousses ou les ETI européennes. Il en va de notre compétitivité future.

Pour le groupe des entreprises nous devons développer au niveau européen une véritable politique de souveraineté mettant en avant nos entreprises. D'autres puissances l'ont fait avec l'extraterritorialité de leurs lois qui leur permettent de peser économiquement sur nos entreprises, à nous de savoir faire de même.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.